

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAYABEC

Séance ordinaire du conseil de la municipalité de Sayabec tenue le lundi 4 avril 2011, à 20 h au Centre Communautaire de Sayabec, 6, rue Keable à Sayabec et à laquelle sont présents, la mairesse, madame Danielle Marcoux et les conseillers suivants :

Sont présents: Madame Marielle Roy,
Monsieur Lorenzo Ouellet,
Madame Solange Tremblay,
Monsieur Jocelyn Caron,
Monsieur Jean-Guy Chouinard,
Monsieur René-Jacques Gallant.

Tous formant quorum sous la présidence de la mairesse, madame Danielle Marcoux. Monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, est aussi présent.

Résolution 2011-04-153

Adoption de l'ordre du jour

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'accepter l'ordre du jour tel que reçu.

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAYABEC

Réunion ordinaire 4 avril 2011 Ordre du jour

1. Ouverture par la prière;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Lecture et adoption des procès-verbaux de mars 2011;
4. Comptes à accepter – Mars 2011;
5. Séances mensuelles du Conseil municipal;
6. Règlement 2010-03– Centre communautaire;
7. Avis de motion – Règlement sur le bruit;
8. Demandes d'appui :
 1. Centre matapédien d'études collégiales;
 2. Madame Véronique Bouillon – Conservation d'un puits d'eau potable;
 3. Association canadienne pour la santé mentale;
 4. Maison des Familles de la Matapédia;
 5. Camp musical du lac Matapédia;

6. Fabrique de la paroisse Saint-Pierre-du-Lac – Val-Brillant;
7. Club des 50 ans de Sayabec;
8. Véloroute Desjardins;

9. Dépôt de correspondance – Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire – États financiers – Gare patrimoniale;

10. Urbanisme :
 1. Monsieur Rock Jean – Abrogation de résolution;
 2. Monsieur Serge Joubert;

11. Invitations :
 1. Association des travailleurs en loisir municipal;
 2. Centre matapédien d'études collégiales;
 3. Offre de services – Écoconstruction;
 4. Fondation Richard Adams;
 5. Carrefour jeunesse – emploi;
 6. Troupe de théâtre de La Rédemption;
 7. MRC de La Matapédia;
 8. Table de concertation des groupes de femmes;
 9. Femmessor – Bas-Saint-Laurent;
 10. CLD – Villes et Villages en Santé;

12. Agence de l'efficacité énergétique – Programme d'aide à l'utilisation forestière pour le chauffage;

13. Comité des Loisirs – Remboursement – Fondation Maurice Tanguay;

14. Bibliothèque municipale – Correction de résolution;

15. Règlements :
 1. Lotissement;
 2. Achat d'un camion;
 3. Règlement d'emprunt 2009-02 – Trottoirs des rues Boulay et Saint-Antoine – Financement permanent;

16. Outils promotionnels – Adoption du slogan;

17. Mise aux normes des ouvrages d'alimentation en eau potable;

18. Dessau inc.;

19. Ouverture des soumissions – Regroupement achat abat-poussière liquide;

20. Affaires nouvelles :
 1. AREQ;
 2. _____ ;
 3. _____ ;
 4. _____ ;

21. Période de questions;

22. Levée de l'assemblée.

/jc

Résolution 2011-04-154**Adoption des procès-verbaux**

Proposé par madame Solange Tremblay, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'adopter les procès-verbaux de mars 2011 transmis trois jours à l'avance aux élus municipaux.

Résolution 2011-04-155**Comptes à accepter**

Proposé par monsieur Jean-Guy Chouinard, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec que les comptes du mois de mars 2011 sont acceptés par les membres du conseil municipal au montant de 40 064.47 \$, les crédits étant disponibles au budget.

NOM DES COMPTES	MONTANT
ROCK DÉTENTE 99.9	799.75 \$
ATELIER DE SOUDURE M. POIRIER	72.91 \$
AUTOBUS JEAN-GUY DUGUAY	370.25 \$
BERNARD & GAUDREAU	2 610.91 \$
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE	1 600.00 \$
BUANDERIE NETTOYEUR DE L'EST	639.74 \$
CADIEX	785.97 \$
CENTRE BUREAUTIQUE	201.60 \$
CHAMBRE DE COMMERCE	56.96 \$
CHEMCO INC.	7 521.81 \$
CHOUINARD VINCENT	10.00 \$
CLD DE LA MATAPÉDIA	275.00 \$
CLÉROBEC	114.52 \$
CORPORATION SU MÉDIA	316.71 \$
DÉVELOPPEMENT ET PAIX	100.00 \$
DISTRIBUTIONS JACQUES-CARTIER	105.92 \$
ÉPICERIE RAYMOND BERGER	133.93 \$
FAMILI-PRIX AUBERT LÉVESQUE	20.43 \$
FONDATION ACTION-SANTÉ	50.00 \$
FONDS DE L'INFORMATION	15.00 \$
FORMATION URGENCE-VIE	252.92 \$
GESTAR INC.	2 737.05 \$
GROUPE SPORTS-INTER PLUS	102.48 \$
LAMARRE GAZ INDUSTRIEL INC.	283.39 \$
LES AMBASSADEURS DE LA VALLÉE	100.00 \$
LETTRAGE ALLARD	227.85 \$
MATICSOLUTIONS ENR.	74.00 \$
MRC DE LA MATAPÉDIA	60.00 \$
MUNICIPALITÉ DE SAINT-MOISE	143.19 \$
NBP INTERNATIONAL	2 257.99 \$
PAPETERIE DU FUTUR	324.62 \$
PELLETIER ANTOINE	438.14 \$
PLOMBERIE AGP	1 399.11 \$
PRODUITS SANITAIRES UNIQUE	1 350.19 \$
PG GOVERN QUÉBEC INC.	52.87 \$
RESTO HYDRAULIQUE	42.43 \$
RICHARD POIRIER ET FRÈRES	326.44 \$
SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE	250.00 \$
SONIC	11 166.13 \$
HENRIETTE SAINT-PIERRE	41.02 \$

TÉLÉCOMMUNICATIONS DE L'EST	141.55 \$
TOURNOI SÉBASTIEN CARON 2011	200.00 \$
VER-MAC	93.19 \$
VILLE D'AMQUI	2 198.50 \$
TOTAL	40 064.47 \$

Résolution 2011-04-156

Conseil municipal

Proposé par monsieur Lorenzo Ouellet, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser la municipalité de Sayabec à faire les réunions du Conseil municipal au Centre communautaire de Sayabec et ce, à partir du 4 avril 2011.

Résolution 2011-04-157

Règlement 2010-03 – Centre communautaire

Proposé par monsieur René-Jacques Gallant, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser le paiement des factures jointes ci-dessous. au coût de 6 519.52 \$, incluant les taxes, pour l'entretien des planchers ainsi que pour la fourniture et l'installation de serrures au Centre communautaire.

Par la même résolution, les conseillers municipaux autorisent qu'une somme de 6 233.39 \$ comprenant les travaux et la TVQ soit remboursée à même le règlement numéro 2010-03. Le montant de la TPS de 286.13 \$ sera financé à même le budget courant au compte 500714.

CENTRE COMMUNAUTAIRE DE SAYABEC							
RÈGLEMENT 2010-03 - PAIEMENT DES TRAVAUX							
NOM DE L'ENTREPRISE	FACTURE	MONTANT	TVQ	TOTAL	TPS	GRAND TOTAL	DATE
Conciergerie d'Amqui Inc.	88377	1 950.00 \$	174.04 \$	2 124.04 \$	97.50 \$	2 221.54 \$	Le 30 mars 2011
							Décapage et cirage de planchers
Serrurier Fillion Inc.	34570	3 772.65 \$	336.70 \$	4 109.35 \$	188.63 \$	4 297.98 \$	Le 31 mars 2011
							Fourniture et installation de serrures
TOTAL		5 722.65 \$	510.74 \$	6 233.39 \$	286.13 \$	6 519.52 \$	

Résolution 2011-04-158

Avis de motion – Règlement sur le bruit

Avis de motion est par les présentes donné par monsieur Jean-Guy Chouinard, conseiller, qu'à une séance subséquente du Conseil, il lui sera soumis pour adoption un règlement portant le numéro 2011-03 intitulé «Règlement numéro 2011-03 concernant le bruit», le tout tel qu'il apparaît

au projet de règlement remis aux membres du Conseil municipal.

Ce règlement a pour objet de prévoir un niveau équivalent de bruit maximal pour chaque catégorie d'usage.

Résolution 2011-04-159

**Demande d'appui – Centre
matapédien d'études collégiales**

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser le paiement d'une dépense de 275.00 \$, plus les taxes, afin d'appuyer le Centre matapédien d'études collégiales de La Matapédia dans le but de leur permettre d'organiser un bal des finissants qui se tiendra le 20 mai au Centre communautaire de Sayabec.

Par la même résolution, les membres du conseil municipal autorisent que cette dépense soit payée aux fournisseurs sur présentation des factures qui devront être établies au nom de la Municipalité de Sayabec.

Cette résolution abroge la résolution 2011-01-010.

Résolution 2011-04-160

**Demande d'appui – Madame
Véronique Bouillon**

Proposé par monsieur Lorenzo Ouellet, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser la conservation du puits d'eau potable sur le lot 508-P, route Melucq à Sayabec dont le numéro de matricule est : 9078-11-1510 et appartenant à madame Véronique Bouillon. Madame Bouillon a comme projet d'y construire un chalet de villégiature et le fait que le puits soit déjà en place est un acquis pour l'avancement du projet.

Par la même résolution, la Municipalité de Sayabec se dégage de toute responsabilité quant à la qualité du puits ainsi que de la qualité de l'eau qui pourrait en découler.

Résolution 2011-04-161

**Demande d'appui – Proclamation de la
Semaine nationale de la santé mentale**

CONSIDÉRANT QUE

La Semaine nationale de la santé mentale se déroule du 2 au 8 mai sous le thème «Merci de me faire confiance. «Ça me donne des ailes!

CONSIDÉRANT QUE

La présente édition fête ses 60 ans d'existence;

CONSIDÉRANT QUE

Notre slogan invite la population à développer sa confiance en soi par son regard sur elle-même mais aussi par le regard des autres, ces éléments jouant un rôle primordial dans

l'équilibre émotionnel de chacun;

CONSIDÉRANT QUE Les actions favorisant notre thème est une responsabilité à la fois individuelle et collective qui doit être partagée à tous les niveaux de notre société et que les municipalités ont un rôle social afin de soutenir les sentiments de confiance des citoyennes et citoyens;

CONSIDÉRANT QUE Le réseau québécois de l'Association canadienne pour la santé mentale, initie la Semaine et encourage l'implication de tous les secteurs du territoire québécois;

CONSIDÉRANT QUE Nous trouvons très important que chaque municipalité du territoire effectue sa proclamation et nous l'achemine afin de dépasser l'objectif de 75 % de municipalités qui soutiennent notre organisation cette année;

Il est proposé par Solange Tremblay, conseillère, de proclamer par la présente la semaine du 2 au 8 mai 2011, Semaine de la santé mentale dans la ville de Sayabec et invite tous les citoyennes et tous les citoyens, toutes les entreprises et institutions, à reconnaître ensemble l'importance de la 60^{ième} semaine nationale de la santé mentale sous le thème «Merci de me faire confiance Ça me donne des ailes».

Résolution 2011-04-162 **Demande d'appui – Camp musical**

Proposé par monsieur Lorenzo Ouellet, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser la location de la salle 2 donnant accès à la scène au coût de 50 \$ plus les taxes, pour chaque jour de location du 8 au 18 août inclusivement au Centre communautaire de Sayabec au Camp musical du lac Matapédia afin de leur permettre de tenir une toute nouvelle session de théâtre. Le 13 août 2011 sera une journée sans activité. La journée du 19 août sera chargée au prix de 225.00 \$, taxes incluses, et un montant pour l'éclairage des lieux devra être prévu au budget du camp musical.

Résolution 2011-04-163 **Demande d'appui – Fabrique de la paroisse Saint-Pierre-du-lac**

Proposé par madame Solange Tremblay, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser l'achat d'un billet pour la dégustation vins et fromages qui aura lieu le 30 avril 2011 à la salle du Club des 50 ans de Val-Brillant au coût de 40 \$ par personne. Cette dégustation est une activité majeure de financement pour le maintien de l'église de Val-Brillant, ce patrimoine bâti qui fait l'honneur et la fierté de toute la Vallée de La Matapédia.

Résolution 2011-04-164 Demande d'appui – FCADEQ

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser la Fédération des Clubs de l'Age d'or de l'Est du Québec à utiliser le logo qui est le «castor» ainsi que le slogan de la municipalité de Sayabec qui est : «Un souvenir, un devenir». Le slogan sera appliqué sur les banderoles et sur des documents de l'assemblée générale des membres. Les couleurs de la municipalité feront partie de la décoration de la salle ainsi que de la table des dirigeants.

Résolution 2011-04-165 Demande d'appui – Véloroute Desjardins

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec de mandater le directeur des travaux publics afin de superviser les travaux à réaliser par les employés de la Véloroute Desjardins. Les employés de la Véloroute Desjardins sont autorisés à :

1. Effectuer la pose, le déplacement, le redressement et le nettoyage de panneaux de signalisation à l'effigie de la Route verte et autres panneaux relatifs au cyclisme;
2. Effectuer le nettoyage régulier des accotements asphaltés et la stabilisation de fossés le long de la route du rang 2 Est;
3. Effectuer au besoin la réparation d'accotements asphaltés et la stabilisation de fossés le long de la route du rang 2 Est;
4. Effectuer des travaux d'entretien au parc au Tournant-de-la-Rivière, comprenant notamment le nettoyage régulier de la piste cyclable asphaltée ainsi que la pose puis l'enlèvement des balises délimitant la piste cyclable en question;
5. Tracer sur les accotements asphaltés le long de la route du rang 2 Est, des symboles de vélo à l'aide de peinture blanche indiquant la présence d'une voie cyclable.

-
9. Une correspondance datée du 22 mars 2011 et provenant du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire nous confirme un avis de dépôt de 410 750 \$ effectué par mode de virement automatique représentant l'aide financière accordée à la municipalité de Sayabec par le gouvernement du Canada.

Le Comité de la Gare patrimoniale de Sayabec dépose aux conseillers les états financiers établis par Mallette au 31 décembre 2010.

Résolution 2011-04-166 **Urbanisme – Monsieur Rock Jean**

Proposé par monsieur Lorenzo Ouellet, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'abroger la résolution numéro 2011-02-040 concernant un billet d'infraction avec amende de 150 \$ émis à monsieur Rock Jean. Monsieur Bruno Caron, inspecteur municipal, a communiqué avec monsieur Jean avant d'envoyer le billet d'infraction. Monsieur Jean a reconsidéré sa position et le véhicule désaffecté a été retiré de la propriété située au 41, rue Fenderson à Sayabec. Une inspection réalisée le 21 février 2011 confirme le tout.

Résolution 2011-04-167 **Urbanisme – Monsieur Serge Joubert**

Proposé par madame Solange Tremblay, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'apporter une correction à la résolution numéro 2010-07-302 concernant monsieur Serge Joubert.

Nous lisons dans la résolution : d'autoriser monsieur Bruno Caron, inspecteur municipal, à émettre un billet d'infraction avec amende de 250 \$ plus les frais applicables à monsieur Serge Joubert demeurant au 2, rue du Parc à Sayabec concernant l'accumulation de rebuts et la présence d'abri d'hiver sur son terrain.

Nous apportons la correction suivante : d'autoriser monsieur Bruno Caron, inspecteur municipal, à émettre un billet d'infraction avec amende au montant de 150 \$ plus les frais applicables à monsieur Serge Joubert demeurant au 2, rue du Parc à Sayabec concernant l'accumulation de rebuts car, après une inspection de monsieur Bruno Caron, inspecteur municipal, monsieur Joubert a procédé au démantèlement de son abri d'hiver.

Résolution 2011-04-168 **Formation – Unité régionale de loisir et de sport du Bas-Saint-Laurent**

Proposé par monsieur Jean-Guy Chouinard, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser l'inscription de madame Mylène Gagné, coordonnatrice des loisirs, à une formation sur les nouvelles tendances en loisirs qui aura lieu le jeudi, 14 avril 2011 de 9 h à 16 h au Colisée de Rimouski (local 202) situé au 111, 2^{ième} rue Ouest. Le coût de cette activité est de 25 \$ pour la première inscription par municipalité membre de l'ATLMBSL et de 15 \$ pour le dîner qui est au frais du participant et payable sur place.

Les frais de déplacement seront remboursés selon la convention en vigueur.

11.2 Monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, fait le dépôt d'un document provenant du Centre matapédien d'études collégiales et traitant d'un programme Alternance travail-études offert par le Centre.

-
- 11.3 Un document provenant de madame Linda Viel, conseillère en développement, est déposé aux membres du Conseil municipal. Le document traite d'activités de formation en Écoconstruction.
-

Résolution 2011-04-169 **Invitation – Fondation Richard Adams**

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser l'inscription de monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, à une soirée dégustation qui aura lieu le 14 mai 2011, à compter de 19 h 30 à la polyvalente Forimont de Causapscal au coût de 50 \$ par personne.

Les frais de déplacement seront remboursés selon la convention en vigueur.

-
- 11.5 Une correspondance datée du 28 mars 2011 et provenant du Carrefour jeunesse-emploi est déposée au Conseil municipal. Cette lettre invite à une journée du Blitz de l'emploi qui aura lieu le 27 avril 2011.

- 11.6 Invitation à assister à une pièce de théâtre qui aura lieu le 4 juin 2011 à 19 h à l'Auditorium René Dupéré à l'école Le Mistral de Mont-Joli.
-

Le point 11.7 de l'ordre du jour est reporté à la réunion d'août 2011.

Résolution 2011-04-170 **Invitation – Femmessor**

Proposé par madame Solange Tremblay, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser l'inscription de madame Marielle Roy, conseillère, au deuxième colloque régional mettant en valeur l'entrepreneuriat au féminin qui aura lieu le 28 avril 2011 de 8 h 30 à 17 h à l'Hôtel Universel de Rivière-du-Loup. Le coût de cette activité est de 115 \$ par personne.

Les frais de déplacement seront remboursés selon la convention en vigueur.

Résolution 2011-04-171 **Invitation –CLD**

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser l'inscription de madame Mylène Gagné, coordonnatrice des loisirs, à une rencontre d'information du Réseau québécois de Villes et Villages en Santé qui se tiendra, fin avril – début mai à Saint-Moïse à 19 h.

Les dates possibles pour cette rencontre sont : le mardi 26 avril, le mercredi 4 mai et le mercredi 11 mai. Le conférencier invité est monsieur Roger Lachance.

Les frais de déplacement seront remboursés selon la convention en vigueur.

Monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, fait le dépôt d'un document provenant de l'Agence de l'efficacité énergétique du Québec concernant le Programme d'aide à l'utilisation de la biomasse forestière pour le chauffage. Il nous stipule qu'ils nous feront parvenir le versement de l'aide financière dès que toutes les conditions d'émission de ce versement seront satisfaites et qu'une facture au montant maximal de 22 100.00 \$ leur aura été transmise.

Résolution 2011-04-172 Remboursement – Comité des Loisirs

Proposé par monsieur Jean-Guy Chouinard, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser le remboursement d'un chèque de 1 000 \$ qui a été fait au nom de la Municipalité de Sayabec par la Fondation Maurice Tanguay. C'était un don pour accompagnement pour personnes handicapées pour le camp d'été 2010. Ce chèque devra être remboursé au Comité des Loisirs de Sayabec.

Résolution 2011-04-173 Bibliothèque municipale – Correction

Proposé par monsieur Jean-Guy Chouinard, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'apporter les corrections suivantes à la résolution numéro 2011-02-067 :

Nous lisons : les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser une augmentation de 3 % du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2011 concernant le salaire du préposé (e) à la bibliothèque municipale.

Nous apportons les corrections suivantes : concernant l'allocation du ou de la responsable à la bibliothèque municipale.

Le point 15.1 de l'ordre du jour sera remis à la réunion du 9 mai 2011.

Résolution 2011-04-174 Règlement – Achat d'un camion

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAYABEC

RÈGLEMENT 2011-05

DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 150 000 \$ ET UN EMPRUNT DE 150 000 \$ POUR L'ACHAT D'UN CAMION À BENNE

ATTENDU que l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 7 mars 2011 par monsieur Jean-Guy Chouinard, conseiller;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Jean-Guy Chouinard, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec que le règlement suivant portant le numéro 2011-05 soit adopté.

Le conseil décrète ce qui suit :

ARTICLE 1

Le conseil est autorisé à procéder à l'acquisition d'un camion à benne selon l'estimé en date du 1^{er} avril 2011 incluant les frais, les taxes et les imprévus, tel qu'il appert de l'estimation détaillée préparée par monsieur Jean-Marie Plourde, directeur des travaux publics, laquelle fait partie intégrante du présent règlement comme annexe « A.

ARTICLE 2

Le conseil est autorisé à dépenser une somme de 150 000 \$ pour les fins du présent règlement.

ARTICLE 3

Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter une somme de 150 000 \$ sur une période de 10 ans.

ARTICLE 4

Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la municipalité, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

ARTICLE 5

S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.

ARTICLE 6

Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété par le présent règlement toute contribution pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

ARTICLE 7

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

ADOPTÉ À LA SÉANCE DU 4 AVRIL 2011.

Danielle Marcoux,
mairesse

Francis Ouellet,
directeur général et
secrétaire-trésorier

ANNEXE A

PRIX BUDGÉTAIRE

CAMION À BENNE : 150 000 \$, TAXES NETTES

Jean-Marie Plourde, directeur des travaux publics

Résolution 2011-04-175

Règlement d'emprunt – Trottoirs des rues Boulay et Saint-Antoine

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec que la Municipalité de Sayabec accepte l'offre qui lui est faite du Centre financier aux entreprises pour la Caisse Desjardins Vallée de la Matapédia pour son emprunt de 35 000 \$ par **billet** en vertu du (des) règlement(s) d'emprunt numéro(s) 2009-04, au pair, échéant en série **cinq (5) ans** comme suit :

6 200 \$	5.67 %	4 avril 2012
6 600 \$	5.67 %	4 avril 2013
7 000 \$	5.67 %	4 avril 2014
7 400 \$	5.67 %	4 avril 2015
7 800 \$	5.67 %	4 avril 2016
35 000 \$		

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré;

QUE demande soit faite au ministre des Finances, d'approuver les conditions du présent emprunt, telles que mentionnées ci-haut.

Par la même résolution, les membres du Conseil municipal autorisent madame Danielle Marcoux, mairesse, et monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, à signer pour et au nom de la municipalité de Sayabec tous les documents requis concernant cette entente.

Résolution 2011-04-176

Adoption du slogan

Proposé par madame Marielle Roy, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'adopter le slogan : Sayabec « Là où il fait bon vivre. »

Résolution 2011-04-177

Alimentation en eau potable

CONSIDÉRANT Que la municipalité de Sayabec doit procéder à la mise aux normes de ses infrastructures d'alimentation en eau potable suite à la révision du Règlement sur la qualité de l'eau potable;

CONSIDÉRANT Que les travaux de recherche en eau souterraine ont permis d'identifier et localiser une source qui peut répondre aux besoins de la Municipalité;

CONSIDÉRANT Que suite à cette recherche en eau, le projet a été révisé par la firme BPR qui est mandatée pour la réalisation du projet;

CONSIDÉRANT Que le coût de ce projet est majeur et qu'il aura un impact très important sur le compte de taxe des citoyens;

CONSIDÉRANT Que la Municipalité a des obligations à court terme qui auront un impact important sur la charge fiscale, notamment le paiement des règlements d'emprunt concernant la réfection du Centre sportif ainsi que le réaménagement du Centre communautaire qui totalisent 1 106 000.00 \$, à la seule charge des contribuables de Sayabec;

CONSIDÉRANT Qu'en plus, Sayabec est une Municipalité reconnue comme «dévitalisée» par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire(MAMROT);

CONSIDÉRANT Que la Municipalité ne peut réaliser ce projet sans une aide financière bonifiée pour s'ajuster aux conditions financières de la Municipalité;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par madame Marielle Roy, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec que la municipalité de Sayabec demande au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, monsieur Laurent Lessard, que l'aide financière soit ajustée à 95 %, pour la réalisation de son projet de la mise aux normes des ouvrages d'alimentation en eau potable.

Résolution 2011-04-178

Centre communautaire – Dessau inc.

CONSIDÉRANT Que les membres du Conseil municipal appellent que le mauvais positionnement des

luminaires résulte, malheureusement, des plans erronés dessinés par les professionnels de Dessau inc.;

CONSIDÉRANT

Que ces plans ont mal orienté le travail de l'entrepreneur général : Les Constructions Benoît Jobin;

CONSIDÉRANT

Que nous constatons également que le repositionnement des luminaires tel qu'ils étaient situés avant le début des travaux permet de compter sur un plafond symétrique où l'éclairage est de bonne qualité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Lorenzo Ouellet, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'informer la firme Dessau inc. que les membres du Conseil municipal de Sayabec demeurent sur la position prise par résolution le 7 mars 2011 à l'effet que les coûts du réaménagement des luminaires du Centre communautaire soient à la charge de Dessau inc.

Résolution 2011-04-179 **Réseau routier - Abat-poussière liquide**

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'accepter la soumission la plus basse, soit celle S.E.B.C.I. au coût de 380,00 \$/m³, taxes en sus concernant la fourniture et la pose de 14 tonnes d'abat-poussière liquide dans la municipalité de Sayabec.

Les membres du Conseil municipal rappellent qu'ils souhaitent que la pose soit réalisée en deux périodes, 10 tonnes en début de saison et 4 tonnes en milieu de saison.

Résolution 2011-04-180 **Demande d'appui – AREQ**

Proposé par madame Solange Tremblay, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser le paiement d'une dépense de 275 \$ afin d'appuyer l'AREQ dans l'organisation de son congrès régional qui aura lieu au centre communautaire le 4 mai 2011.

Par la même résolution, les membres du conseil municipal acceptent que cette dépense soit payée aux fournisseurs sur présentation des factures qui devront être établies au nom de la Municipalité de Sayabec.

Résolution 2011-04-181 **Levée de la séance**

Proposé par monsieur Jean-Guy Chouinard, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec que la séance soit levée à 21 h 30.

Danielle Marcoux,
maire

Francis Ouellet,
directeur général et secrétaire-trésorier

